**STRATEGIE DES SI – TD1 – ERP**

1. **Justification d’ERP**

Comment choisir le PGI qui convient ?

Le choix du PGI se fait en fonction de :

* La réponse aux besoins fonctionnels/métiers
* La renommée/pérennité de l’éditeur
* La facilité/temps d’implémentation
* La tarification
* La robustesse et maintien de la charge (évolutivité)
* La taille de l’entreprise
* L’alignement stratégique

Y a-t-il une méthode de conduite de projet à préconiser en la matière ?

Une méthode de conduite de projet est indispensable puisque la mise en place d’un PGI présentera de nouvelles fonctionnalités et impactera les processus métier, l’organisation, les décisions et la charge de travail. L’ensemble des acteurs de l’entreprise (Direction générale, directions métiers, utilisateurs et informaticiens) seront impliqués dans ce projet.

La mise en place d’un PGI nécessite un investissement et une grande implication tout au long du projet.

Enfin il faudra se préparer à la prise en main du projet par les utilisateurs.

3 phases dans la conduite de changement :

* Participation de tous les partis
* Préparer un plan de formation de chaque équipe du projet
* Assurer la documentation des utilisateurs

Quels sont les risques d'une telle opération ?

La mise en place d’un PGI présente de nombreux risques :

* Dépendance envers l’éditeur
* Problèmes organisationnels
* Vision globale complexe
* Remise en cause des processus existants
* Délais
* Coûts (Dépassement de budget)
* Echec
* ...

Tous ces risques peuvent amener à un blocage de l’entreprise car si le PGI s’arrête, l’entreprise s’arrête aussi.

Quelles sont les anticipations à prévoir en matière organisationnelle et managériale ?

* Mise à plat des process
* Formation des équipes
* Anticiper l’adéquation et la configuration (transferts de compétences et apprentissage)
* Tests